

HAÏTI

nouvelles
images d'

BULLETIN MENSUEL DU COLLECTIF HAÏTI DE FRANCE Supplément à Une Semaine en Haïti

SOMMAIRE

Page 1-3

L'ARTICLE DU MOIS

Kenbe la Ayiti, au delà des tragédies : un autre regard sur Haïti''.

Page 4-5

VU D'HAÏTI- l'actualité du mois

Un an après le séisme, l'instabilité électorale persiste sur fond d'épidémie de choléra

Page 5-6

VU DANS LA PRESSE ET DANS L'EDITON

Les thèmes : retour de Duvalier, le 2nd tour des élections, bilan de l'aide humanitaire

Page 7-8

L'ACTUALITE DU COLLECTIF HAÏTI DE FRANCE

Commémoration du séisme : un an après, quel bilan ?

EDITORIAL ————— Janvier 2011 - n°93

Une vraie rencontre ! Entre les mots, les images d'un film sur Haïti et l'idée, les mots de notre bulletin mensuel. Entre Muriel Brener et nous. Lorsque nous avons entendu la réalisatrice du film nous parler, nous avons entendu penser notre Nouvelles images d'Haïti.

Avec d'autres mots, mais qui disaient comme nous. Quelques uns de ces mots, vous les trouverez au début de l'article.

Un autre regard sur ce pays émouvant, enrageant, souvent démoralisant, mais étonnant, tellement surprenant par la force de vivre, la vivacité créative dont peuvent faire preuve les haïtiens. Pas de ces paroles ou images gnangnan dont nous ne voulons pas et qui, somme toute n'aide pas au changement positif du pays. Pas non plus un coup d'œil, détourné de la terrible réalité. Allez-y, allez voir vous-même !

L'ARTICLE DU MOIS

Kenbe la Ayiti, au delà des tragédies : un autre regard sur Haïti''.

« Prétendre porter un autre regard sur Haïti, c'est simplement choisir de s'éloigner des images stéréotypées, certes véhiculées par une réalité complexe, mais excluant trop souvent des dynamiques constructives.

Porter un autre regard sur Haïti, c'est s'attacher à ce que les Haïtiens et Haïtiennes, acteurs sociaux, entrepreneurs de leur réalité, font, disent, pensent et rêvent dans une

Haïti entre construction, reconstruction et refondation.

Porter un autre regard sur Haïti c'est permettre un regard croisé entre Haïtiens et Haïtiennes du dedans et du dehors, du Sud et du Nord, des villes et des campagnes, du spécialiste thématique à l'expert de sa propre réalité, du citoyen aux membres de la diaspora.

Porter un autre regard sur Haïti c'est enfin permettre aux échanges et à la réflexion conjointe de construire une critique réflexive et prospective sur une Haïti aux prises de son histoire, ancrée dans un présent complexe et appelé par un futur essentiel à cette jeune nation »

Qui parle ainsi?

Des hommes et des femmes qui ont eu l'idée de commémorer le 12 janvier 2010 par un film. Membres du Centre d'Enseignement et de Recherche en Action Humanitaire de l'université de Genève (CERAH) et de la Plate-forme suisse d'Haïti, Jean-Daniel Rainhorn et Edith Kolo Favoreu¹ ont suscité l'intérêt et l'adhésion de Muriel Brener. Le CERAH et la Plate-Forme Haïti Suisse ont porté le projet et le film est là : "Kenbe La Ayiti ! Au delà des tragédies : un autre regard sur Haïti ".

Nous avons rencontré Muriel Brener la réalisatrice qui nous a raconté la conception et l'enfancement du film. Muriel Brener n'était certes pas insensible aux situations des laissés pour compte, où qu'ils soient dans le monde. Elle avait fait son dernier court métrage en Bolivie, sur les enfants des rues.

D'Haïti, elle ne connaissait pas grand chose, nous a t-elle confié. Elle n'était encore jamais allée en Haïti. Evidemment, elle aurait pu débarquer avec toutes ces idées, ces images que trop souvent, nous avons en nous, malgré nous, parce celles qui presque toujours nous sont offertes. Débarquer et, au bout de quelques brèves semaines, tourner, capter ses mots et ses images pour ensuite un film convaincu de poser les bonnes questions et d'avoir tout compris. Mais elle et les autres ont préféré prendre le temps nécessaire pour savoir où aller. Mandat lui fut donné de travailler sur deux axes :

- montrer la créativité en Haïti dans les domaines suivants : l'éducation, la santé, l'agriculture et le reboisement, la culture, l'entrepreneuriat
- réaliser un film destiné d'abord aux étudiants du CERAH en ayant la constante préoccupation, pour les rencontres dans le pays, du développement durable et, comme le lui demandait la Plate-forme, garder vivace son esprit critique. Et carte blanche pour y arriver.

Elle a donc beaucoup lu, elle s'est posée beaucoup de questions et elle s'est retrouvée devant un puzzle composé de nombreuses pièces, par exemple :

- une république extrêmement jeune comparée à celle de nos pays d'ici,
- un pays dont on ne parlait pas beaucoup, en France. On en parle surtout depuis le séisme,
- un pays à construire ou à reconstruire. Certains parlent plutôt de refondation, mais c'est la même question qui est ainsi posée,

¹ Muriel Brener, Réalisatrice et comédienne. Edith Kolo Favoreu, coordinatrice de la Plateforme Haïti Suisse. Jean-Daniel Rainhorn, Directeur du CERAH.

- un pays à construire durablement. Haïti prendra t-elle un nouveau départ, les Haïtiens reconnaîtront-ils leur part de responsabilité et prendront-ils leurs responsabilités ?
- et la diaspora, dans tout ça ?

Elle a senti qu'il fallait chercher à assembler les pièces pour tirer un sens au puzzle. Alors, avec la direction du CERAH et assistée par un comité de pilotage, composé de membres de la diaspora haïtienne tout autant que d'acteurs associatifs travaillant en Haïti, elle a identifié les acteurs sociaux qu'elle voulait rencontrer.

Le tournage du film a été réalisé, pendant six semaines, dans la période début octobre / mi-novembre 2010, par une équipe expérimentée ayant déjà réalisé des films sur des questions de développement et d'interventions humanitaires dans des pays en crise. Elle était assistée par un Haïtien.

Résultat : des centaines d'images de personnes, de projets et de paysages et quarante-sept heures de pellicule pour un film qui dure 1h20 avec une version courte de 52 minutes. Des dizaines de rencontres sur le terrain, entre les Abricots et le Cap Haïtien, en passant notamment par les Cayes, Vallue (section communale de Petit-Goâve, dont l'organisation paysanne a présenté dans le numéro 91 de Nouvelles Images d'Haïti), Jérémie, Port-au-Prince, l'Artibonite.

La réalisatrice a pris le soin de ne pas parler à la place des Haïtiens et d'écouter des personnes des différentes couches sociales.

Ainsi ce jeune entrepreneur, ex-membre de la diaspora haïtienne au Canada. Avec un ami rentré comme lui, après des études au Canada, il a créé une entreprise proposant des produits utilisant l'énergie solaire et la technologie de l'informatique. Il faut l'entendre dire comment ils ont été taxés de folie, comment les banques ont ricané lorsqu'ils ont présenté leurs prototypes de lampe et de chargeur solaire pour téléphone cellulaire. Il nous raconte comment il a formé un personnel qui ne connaissait absolument rien à la technique nécessaire. Il les avait traités avec respect, avec dignité. Ainsi les repas sont pris ensemble ; il n'y a pas, d'un côté le patron, dans son monde à lui, et ses ouvriers. Leur salaire est nettement supérieur au salaire minimum légal. On ne s'étonnera pas qu'ils aient rapidement assimilé la technique et qu'ils soient véritablement performants.

Ainsi ce pasteur, à la campagne menant une action dans des domaines divers dans le cadre d'un centre d'insertion et de réinsertion sociale: renforcement de l'élevage, entre autres celui de cabris pour des handicapés, formation destinée aux enfants. Cet homme nous dit qu'en Haïti, on a coutume de dire « Les femmes sont des enfants et les enfants n'ont pas de tête » et qu'il se bat contre cela.

Il y a ces femmes du peuple qui disent combien les groupes de parole, après le séisme, les ont aidées à se reconstruire pour repartir dans leur commerce et leurs activités; leur vie.

Une association qui apporte aide médicale, psychologique et juridique à des femmes violées ou battues. Des témoignages précis de ces femmes comme cette jeune fille allaitant son bébé issu du viol qu'elle raconte.

Il y a aussi celles qui parlent du micro-crédit dont elles bénéficient à un « taux dérisoire » (sic) qui leur permet de relancer leurs et commerces, de rembourser ce qui leur aurait été impossible avec une banque.

Cet apiculteur pleinement conscient du rôle des abeilles dans la préservation de l'environnement et sa femme qui utilise la cire pour fabriquer des bougies, le miel pour en faire un sirop.

Dans cette école, à Liancourt dans l'Artibonite non loin de Verrettes, cet enseignant qui dit : « Ici, on chante, on danse », qui chante et qui danse faisant son cours en véritable comédien. C'est qu'il faut que l'enseignement soit agréable aux enfants, en total rupture avec la tradition scolaire. Les instituteurs qui ont créé cette école veulent une éducation non violente où l'enfant est traité avec respect. Ils font partie des rares qui, après des études à Port-au-Prince ont voulu rentrer dans leur « pays » de province. Pour financer l'école, ils font des va et vient, ils vont enseigner aussi à Port-au-Prince, leurs femmes travaillent aussi et participent à ce financement. Sans aucune aide de l'état là aussi, et conscients du manque de

formation des maîtres dans le pays, ils s'y sont attelés dans leur zone.

Nous pensons aussi à cette enseignante, qui est venue à Pétavy, a créé une école primaire, qui ne reçoit aucune réponse de ses lettres au ministère. Comment faire pour ouvrir une section secondaire, elle n'a pas encore trouvé les moyens, sans l'aide de l'état.

Le film mêle très intelligemment aux images des explications brèves, mais denses, qui mettent la situation actuelle d'Haïti dans son contexte historique et politique. Ainsi quand il nous montre de longues pentes déboisées, puis des tas de jeunes troncs coupés, prêts à être embarqués sur des bateaux en partance, une voix explique que la forêt couvrait 95% d'Haïti à l'arrivée de Christophe Colomb, puis 75% au départ des français, 45% en 1947 et 2% en 1986.

Car le film n'est pas naïf, il prend acte de la réalité mais il montre ceux qui inventent et qui en veulent. Il ne cache ni les graves manques ni les tas de gravats à Port-au-Prince, mais il y mêle des musiques toniques ; des chanteurs, dans la rue, rappent le refus de la misère et la volonté de vivre libres.

Pour plus d'informations, contactez la réalisatrice Muriel Brener: mubren@free.fr

VU D'HAÏTI- Actualité du mois*

AlterPresse

Questionnements et doutes avec le retour de Duvalier en Haïti

Le retour inattendu et énigmatique de l'ex-dictateur Jean Claude Duvalier, muni d'un passeport diplomatique haïtien périmé (délivré en décembre 2005), sur le sol national le dimanche 16 janvier, par un vol de la Cie Air France en provenance de Paris, soulève de nombreuses questions.

La France affirme avoir été au courant du retour de "Baby Doc" - qui a succédé, en 1971, au pouvoir de son père Dr. François Duvalier, seulement 2 heures avant l'atterrissage de son avion à Port-au-Prince, via Pointe-à-Pitre. Les Etats-Unis d'Amérique n'auraient pas été informés, le gouvernement de Préval non plus, malgré un imposant dispositif de sécurité aux abords de l'aéroport international (policiers nationaux et agents de la Mission des nations unies pour la Stabilisation en Haïti).

Duvalier a été soumis à un interrogatoire le 18 janvier, sous forte escorte policière la séance s'est déroulée devant le parquet du tribunal civil et le cabinet d'instruction. On en ignore le contenu. On sait seulement qu'il devra rester à la disposition de la justice. Duvalier sera-t-il inculpé de crimes contre l'humanité,

de corruption, de détournement de fonds publics ? Ancien chef suprême de la milice des Tontons Macoutes, il se serait en effet envolé vers la France, le 7 février 1986, avec 800 millions de dollars américains tirés des caisses de l'Etat haïtien.

Avançant la thèse d'une prescription de 10 ans, que stipulerait le code pénal haïtien, des juristes mettent en doute la possibilité de mise en marche d'une procédure judiciaire à l'encontre de l'ancien homme fort en Haïti. De nombreuses voix s'élèvent pour exiger qu'on montre les films documentaires et autres documents rappelant à tous, et notamment, aux jeunes, les horreurs perpétrées sous la dictature des Duvalier (voir le site internet du Collectif Haïti de France, rubrique « actualités » en page d'accueil).

Les recommandations vont également dans le sens d'un enseignement, dans les écoles, de l'histoire globale durant la période comprise entre 1957 et 1986.

Y aura-t-il un second tour des élections du 28 novembre ?

Le Président Préval a demandé à l'Organisation des Etats Américains (OEA) de vérifier la régularité des procès-verbaux de l'élection présidentielle du 28

novembre. Au vu du rapport de mission de cette commission, le Conseil Electoral Provisoire (CEP) devra publier les résultats définitifs de l'élection. Le rapport des experts de l'OEA préconise d'écarter de la course à la Présidence le candidat de la plate forme présidentielle "Inité", Jude Célestin, au profit de Joseph Michel Martelly.

Une seconde mission de l'OEA, chargée d'appuyer les conseillers électoraux dans le processus de vérification des contestations, devrait arriver prochainement en Haïti, selon le souhait formulé en début de semaine par Jose Miguel Insulza, secrétaire général de l'OEA.

Aucune date n'est encore déterminée pour le second tour de la présidentielle et des législatives. Ce qui laisse supposer que la date constitutionnelle du 7 février 2011, pour une passation de pouvoir entre le président sortant René Préval et un nouveau président élu, ne sera pas respectée.

Environ 4 mille morts de choléra en 3 mois

Au 19 janvier 2011, trois mois après la déclaration officielle de l'épidémie dans le Plateau Central (Nord-Est d'Haïti) et l'Artibonite (Nord), plus de 3 838 personnes sont décédées sur le territoire national, tandis qu'un nombre de 188 967 ont été contaminées.

Une moyenne journalière de 17 décès a été enregistrée entre le 1er et le 7 janvier 2011. La maladie n'aurait pas encore atteint son pic en Haïti, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

L'association des vodouisants de la Grande Anse (Avoga / Sud-Ouest d'Haïti) réclame que l'action publique soit mise en mouvement contre les assassins des individus accusés de répandre de la « poudre de choléra », selon la coordonnatrice de l'association, Rosemène Pierre.

Plusieurs dizaines de personnes ont été tuées à coup de machettes et, certaines fois, brûlées vives dans ce département, depuis début décembre, après avoir été accusées d'être les auteurs de sortilèges destinés à propager le choléra.

Selon un bilan fourni par les autorités gouvernementales, le nombre des personnes lynchées

dans ces circonstances se chiffre à 45, dont 40 dans le département de la Grande Anse.

Lors d'une conférence de presse à la capitale, la ministre de la culture, Marie Laurence Jocelyn Lassègue, a mis en garde contre cette pratique et a tenu à rappeler que les vodouisants n'ont rien à voir avec l'épidémie de choléra.

Tentatives de bilan de l'aide humanitaire et mise en question de l'action des ONG

Médecins du Monde Haïti (MDM) considère que "l'aide humanitaire n'est pas faite pour répondre à des problèmes structurels qui sont à la base de la précarité des conditions de vie de la population haïtienne". La communauté internationale devrait offrir son appui solidaire en éliminant " la barrière financière " et en permettant aux haïtiens "d'avoir accès aux soins de santé, à l'eau potable et à l'éducation primaire pour tous."

Action Contre la Faim (ACF) précise que sur les 21 millions d'euros qu'elle a dépensés au cours de l'année 2010, dans le cadre de sa réponse au séisme, 45% ont été consacrés aux activités touchant l'eau, l'assainissement et l'hygiène. Elle s'inquiète du risque de dégradation de la situation nutritionnelle. L'organisation internationale OXFAM identifie l'indécision du gouvernement haïtien, le manque de coordination des pays donateurs et le manque d'actions de la CIRH comme les principales causes pouvant expliquer le retard observé dans le processus de reconstruction d'Haïti après le terrible séisme du 12 janvier

Dans son rapport transmis à Alterpresse, OXFAM souligne que 15% des abris provisoires nécessaires ont été construits, 5% des décombres ont été enlevés et seulement 2 milliards de dollars, soit 42% des fonds promis débloqués.

Article du mois : ceci est une sélection de l'actualité haïtienne, résumée à partir d'informations envoyées par Alterpresse

VU DANS LA PRESSE ET DANS L'EDITION



Mon pays paradoxal

Michèle D. Pierre-Louis in Fokal, le 12 janvier 2011

Alors que je ressentais dans tout mon corps endolori les effets du choc, ce soir même du 12 janvier 2010, étendue à même le sol sous un ciel illuminé d'étoiles dans une nuit sans lune, j'ai été saisie par la beauté du chant qui montait de

mille voix frappées par la douleur... Que dire devant tant de ferveur lorsque des corps mutilés, écrasés, désaxés dévoilent l'étendue de la catastrophe ? Que dire aussi devant tant de malheur ? Je n'étais pas seule. Nous étions

des milliers, des centaines de milliers qui en cette première nuit post-séisme secouée de répliques, faisons, la mort dans l'âme, l'expérience collective du désastre [...] C'est dire la manière paradoxale dont nous avons vécu

les jours qui ont suivi le tremblement de terre. Lorsque nous apprenions à chaque rencontre que parents, amis, collègues avaient péri souvent sans laisser de traces ; ou lorsque nous avons vu le Palais national cassé, affaissé dans une posture symbolique proche de la gémissement, comme si il implorait le pardon des héros de la patrie encore debout sur le Champ de Mars[...] J'ai pensé en ces moments-là que Port-au-Prince deviendrait une vraie ville, une ville-phare à la hauteur de nos

rêves de convivialité et de savoir-vivre dans un espace urbain qui afficherait fièrement son humanité retrouvée(...) J'ai pensé, j'ai imaginé... Et les jours ont passé. Et les tentes ont recouvert tous les espaces libres de la ville. Et la pluie est venue. Et puis les promesses d'argent, les colloques et séminaires, les illusions, les désillusions, le choléra, la dérision, les élections, la peur. Et encore la déraison, un an après. Un an après... la tension paradoxale souffre de nouvelles crispations. Les voix chantées des premières

nuits post-séisme se sont tues depuis longtemps, mais gare à ceux qui se laisseraient croire que ce serait pour toujours. La pseudo normalisation a quelque peu forcé le mutisme, le bruit ayant parasité la parole nue jusqu'à la dénaturer. Mais les faux-semblants et les simulacres finiront par mettre bas les masques maintenant que d'autres voix s'élèvent. Alors, au cœur même du paradoxe, l'espoir renaîtra comme pour conjurer le malheur, et chercher un ancrage dans des convictions neuves.

Novelliste

L'imposture des Nations unies en Haïti

Jean-Philippe Belleau, professeur à l'université du Massachusetts à Boston, in *Le Monde*, le 31 décembre 2010

L'ONU souffre en Haïti d'un discrédit dont les opinions occidentales ont peu l'idée. Quiconque ouvre un journal dans la capitale haïtienne se rend compte du fossé qui sépare la communauté internationale de cette population. (Qui sait d'ailleurs que Bill Clinton, qui occupe un poste central dans le dispositif international de "reconstruction", est, pour dire le moins, une figure controversée dans ce pays ?). Les colères ne dépassent malheureusement pas les rivages de l'île, car aujourd'hui, Haïti est un pays sans voix. Ses intellectuels ne parviennent pas à faire entendre leurs récits, si ce n'est au travers d'intermédiaires, reporters, exilés ou "experts". Les médias francophones se rabattent sur de vieux écrivains exilés, qu'un sociologue haïtien appelle ironiquement "*les intellectuels d'aéroports*" et dont les récits trahissent la déconnexion d'avec leurs compatriotes. Moins de quatre jours après le séisme, trois des plus grands intellectuels haïtiens en Haïti signaient un texte alarmant, noir de pessimisme,

prédisant que, faute d'avoir dressé un vrai bilan, il n'y aurait pas de reconstruction et que les milliards de l'aide internationale à venir n'allaient, avec certitude, servir à rien. Aucun journal aux Etats-Unis n'accepta de publier un article aussi pessimiste ; en France, un seul. A-t-on le droit d'ailleurs de critiquer l'ONU en France ? [...] Un an après le séisme, la reconstruction n'a pas eu lieu. Mais le fiasco des organisations internationales est aussi celui des médias internationaux qui, dans l'après-séisme, ont oscillé entre sensationnalisme et optimisme, mais jamais dressé le bilan déjà désastreux de l'aide en Haïti. Cela fait ainsi plus de dix-sept ans que les Nations unies ont une présence massive et presque ininterrompue en Haïti. Cela fait sept années maintenant que la présence des casques bleus et de la communauté internationale (plus de mille ONG !) en Haïti ne s'assume pas, tout en imposant ses choix économiques et politiques (y compris de premiers ministres). En autant d'années, ce pays a gagné sa place en enfer, aucune

infrastructure sérieuse n'a été reconstruite et les espoirs d'un futur meilleur n'émergent que dans les discours des leveurs de fonds. Les Nations unies ressemblent à ces trous noirs des astrophysiciens. Rien ne semble ressortir du milliard de dollars consommé chaque année par sa mission de la paix en Haïti, si ce n'est un discours d'autolégitimation et d'autosatisfaction. Croire enfin que des expatriés, dont le salaire de base commence à près de onze mille dollars par mois net d'impôt, peuvent entretenir des relations autres que coloniales avec une population cassée et pas seulement paupérisée, relève du phantasme. Les Nations unies ne sont pas, et de loin, les seuls responsables ; mais, à l'heure du bilan, force est de conclure que la solution est ailleurs. Qui croît donc qu'il peut y avoir une quelconque sortie de la pauvreté extrême, du naufrage, sans Etat, sans institutions, sans infrastructures ? Il manque la plus importante des infrastructures, un Etat.

Jean Claude Duvalier est de retour

Frantz Duval in *Le Nouvelliste*, le 17 janvier 2011

C'est sous les applaudissements de quelques centaines de sympathisants et de curieux massés depuis des heures devant l'aéroport Toussaint Louverture, qui a longtemps porté le nom de son père François Duvalier, que Jean Claude Duvalier a fait ses premiers pas en Haïti ce dimanche 16 janvier, vingt-cinq ans après avoir quitté le pays à l'aube du 7 février 1986 pour fuir une série de manifestations.

L'homme a changé. Même s'il garde encore les gestes de celui qui a beaucoup salué les foules et qui ne s'effraie pas des bousculades, on le sent un peu perdu dans le hall d'arrivée déglingué de l'aéroport. Il a gardé une certaine élégance dans le port, mais ses traits trahissent une grande fatigue ou une maladie qui ne dit pas son nom [...]: Jean-Claude Duvalier est-il le bienvenu ? Visiblement les autorités ne l'attendaient pas, même si certains de ses proches avaient été informés de cette escapade. La rumeur de l'arrivée imminente de Jean-Claude Duvalier a fait son apparition vers 2 heures 30 de l'après-midi, ce dimanche tranquille dans les milieux journalistiques. Quelques heures plus tard, des sources des Antilles

françaises ont confirmé la nouvelle avant que l'ambassade de France en Haïti ne l'authentifie officiellement [...]. L'exilé Jean-Claude Duvalier - qui vivait en France depuis 25 ans - n'avait pas de restriction pour rentrer dans son pays, la Constitution d'Haïti en vigueur interdisant l'exil d'ailleurs. L'article 41 stipule : *Aucun individu de nationalité haïtienne ne peut être déporté ou forcé de laisser le territoire national pour quelque motif que ce soit. Nul ne peut être privé pour des motifs politiques de sa capacité juridique et de sa nationalité. L'article 41.1 précise que : Aucun Haïtien n'a besoin de visa pour laisser le pays ou pour y revenir.*" Jean-Claude Duvalier, 59 ans, qui a gouverné Haïti sans partage entre 1971 et 1986, est arrivé accompagné de sa compagne Véronique Roy par un vol régulier de la compagnie Air France. Des centaines de sympathisants de l'ancien président, dont la famille a gouverné Haïti pendant 29 ans (septembre 1957-février 1986) se sont massés devant l'Aéroport pour accueillir l'ancien président. D'autres curieux, qui n'ont pas connu le règne de Duvalier, étaient aussi dans les parages de l'aéroport et commentaient ce retour

spectaculaire.

Michèle Montas, la veuve du journaliste Jean Dominique, a été la première personnalité à désapprouver, dimanche, sur les ondes de Signal FM cette réapparition de Baby Doc sur la scène politique haïtienne. Elle a rappelé pour les jeunes le règne des Duvalier et a souligné les limitations de la liberté de la presse à cette époque. Entre trente et cinquante mille personnes sont mortes ou ont disparu pendant le long règne de 29 ans des Duvalier, père et fils. Le pays s'est vidé de ses meilleurs cerveaux et des dizaines de milliers d'Haïtiens ont dû aller se réfugier à l'étranger. Dans des micros-trottoirs réalisés à travers les principales villes du pays et dans les rues de la capitale, la radio Signal FM a pu recueillir des réactions de joie et aussi des demandes pour le retour des autres exilés, dont Jean Bertrand Aristide.

Ce retour imprévu de l'ancien président survient alors que Haïti vient de marquer le premier anniversaire d'un séisme meurtrier et que le pays est plongé dans une impasse politique, trois semaines avant la fin du mandat du président sortant René Préval

L'ACTUALITE DU COLLECTIF HAITI DE FRANCE

Commémoration du séisme : qu'a fait le CHF?

Le Collectif avait, dès les Rencontres Nationales des 12/13 novembre 2010, appelé ses membres à « organiser et participer aux différentes manifestations de recueillement et de solidarité partout en France ». Vous avez été nombreux à y répondre car une vingtaine d'évènements partout en France ont été recensés sur l'agenda de notre site internet : <http://www.collectif-haiti.fr/agenda.php>.

En région parisienne, le Collectif en tant que tel n'a pas organisé d'évènement particulier, ses adhérents et membres étant tous dans leurs propres villes respectives ce jour là. Nous avons cependant été invité à participer à trois émissions de radio (Le Mouv', Tropiques FM et Radio Caraïbes) sur la question du bilan de la reconstruction, et à une conférence de presse sur les questions migratoires. Puis nous avons répondu présent à l'appel de plusieurs associations haïtiennes à se rassembler sur la place du Trocadéro avec les Haïtiens de la région. Une messe à Notre-Dame, où de nombreux Haïtiens se sont rendus, a été donnée. Enfin, le Collectif a assisté à une soirée commémoration organisée par Bibliothèque Sans Frontière.

Le président du Collectif était présent, quant à lui, au colloque intitulé « Des lendemains qui tremblent »,

organisé par le Centre d'Enseignements et de Recherches en Action Humanitaire à Genève, en présence de Michèle Pierre Louis, Max Chauvet (Directeur du Nouvelliste), Suzy Castor (présidente du CRESFED) et bien d'autres. Il est intervenu sur les questions de rapprochements entre associations et collectivités locales en faveur d'une meilleure décentralisation en Haïti.

Regroupement familial : prise de position du CHF

Plusieurs organisations et associations françaises, dont le Collectif Haïti de France, réclament un traitement égalitaire dans le dossier du rapatriement des enfants haïtiens ayant leurs familles en France.

Tout en saluant la décision du Ministère français des Affaires Etrangères de faciliter le rapatriement de 318 enfants adoptés, les organisations rappellent que plusieurs familles d'origine haïtienne attendent encore leurs propres enfants.

Education : Le CHF vous transmet un bilan

De nombreuses personnalités étaient présentes lors du colloque organisé par l'UNESCO le 20 janvier intitulé : « Haïti : Un an après le séisme » : Michaëlle Jean - envoyée spéciale de l'UNESCO pour Haïti, Clément Duhaime - représentant la Francophonie, **Patrick DELATOUR** - Ministre haïtien du tourisme représentant le gouvernement de M. Bellerive, Daniel Schloesser - inspecteur de l'éducation nationale française en charge de la coordination des actions de la France pour Haïti en lien avec la MIRH, Samuel Pierre - président de l'association « Groupe de Réflexion et d'Action pour une Haïti Nouvelle » (GRAHN).

Nous souhaitons ici vous restituer l'état des lieux de l'éducation en Haïti, qui a été élaboré par la Commission Éducation mise en place par le président Préval en 2009. Cette commission est composée d'anciens ministres, de recteurs, syndicalistes, représentant de la diaspora, comme Samuel Pierre, consultants, directeurs du ministère de l'éducation. M. Jacky Lumarque, Recteur de l'Université Quisqueya, nous a assuré que cette commission connaît une totale liberté d'expression et ne subit pas de pression de la part des autorités. Ce rapport a été présenté par M. Lumarque et Henry Jean-Vernet, recteur de l'Université d'Etat d'Haïti.

Quelques chiffres éloquentes pour commencer:

- Sur 800 naissances chaque jour, 570 enfants iront à l'école primaire dont 467 seront obligés d'aller à l'école privée. 70 d'entre eux iront jusqu'au Bac, 7 seulement iront en licence dont 6 qui quitteront Haïti. Ainsi, nous pouvons conclure que seulement 0.2% des enfants restent en Haïti avec un diplôme, pour leur vie active.
- 76% des enfants ont accès à l'école primaire, 22 % à l'école secondaire.
- 21% des enseignants du primaire ont reçu une formation appropriée.
- 80% des enfants en primaire sont en école privée parce qu'il n'y a pas d'autres possibilités (et 60% des enfants dans le secondaire).
- L'État haïtien dépense moins de 2% de son PIB dans l'éducation (contre 7% au Nicaragua par exemple)
- 77% des écoles n'ont pas l'électricité (en milieu rural ce chiffre s'élève à 91%) et 65% des écoles n'ont pas d'eau
- 74% des écoles n'ont pas de bibliothèques
- 31 % des écoles sont hébergées dans des églises ou des lieux de culte, 19% sous une tonnelle. 85% des écoles de la zone sinistrée ont été endommagées par le séisme. Par manque de place, elles ont donc été beaucoup moins fréquentées.
- Sur 200 institutions de l'Enseignement supérieur qui existent actuellement, 50 sont reconnues par l'État. Il y a 25000 étudiants à l'Université d'État, dont 15 000 sont à Port-au-Prince.

Les recommandations préconisées par la Commission envers l'État haïtien sont multiples : Il doit rendre l'école fondamentale gratuite et pour cela il doit créer des écoles publiques dans les 145 sections communales (une trentaine n'en ont aucune actuellement), renforcer le financement public /privé de ces écoles, faire des ONG des partenaires solides et capitaliser les synergies pour éviter les dissonances. La Commission a dégagé une dizaine de thématiques de travail parmi lesquelles:

- Éducation, protection de la petite enfance et accès universel à l'école fondamentale
- Améliorer la Formation des enseignants
- Financement de l'éducation
- Formation technique et professionnelle
- Enseignement supérieur et universitaire (forte mobilisation après le séisme)
- Quel citoyen faut-il former pour Haïti ? Cela signifie que l'école devrait apprendre aux enfants à se connaître soi-même, à connaître leur pays, son histoire, son patrimoine et sa culture.

- apprendre en créole et ensuite en français?
- Gouvernance et partenariat public / privé
- Municipalisation de l'école fondamentale?

Enfin cette Commission rappelle les différents dangers : « dire » n'est pas « faire » et ce rapport devra être mis en pratique, le système « copier / coller » d'un modèle étranger ou d'une méthodologie ne fonctionne pas, ne jamais oublier d'être à l'écoute!

M. Jean-Vernet termine en soulignant que l'enjeu principal de la reconstruction dans le domaine de l'éducation est de redonner aux Haïtiens leur citoyenneté, leur dignité. Pour y arriver il s'agit de mettre en place un autre type de formation que celui actuel.

En accord avec M. Jean-Vernet, le Collectif Haïti de France appelle tous les acteurs de la solidarité qui interviennent dans le domaine de l'éducation à :

- Informer les autorités locales de la section communale ou de la commune dans laquelle vous soutenez l'école en question et demander les autorisations nécessaires pour la mise en place ou la continuation des projets.
- Aider à former les enseignants et obtenir un financement public (via la direction départementale de l'Éducation du territoire en question).
- Contribuer à créer dans la commune, des activités génératrices de revenus pour que les parents aient les moyens financiers de subvenir aux frais de scolarité de leurs enfants.

Le CHF prépare l'Assemblée Générale du 26 mars 2011

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 15 janvier 2011 pour préparer l'AG du 26 mars. Une discussion s'est engagée sur le bilan de la situation en Haïti : la reconstruction qui ne progresse pas beaucoup, le rôle des ONG qui, pour certaines, ont fait un travail efficace dans la phase d'urgence, mais qui doivent redéfinir leurs modes d'actions et de travail avec les autorités haïtiennes, la situation politique et les élections qui nous incitent à travailler davantage avec nos partenaires qu'avec le gouvernement.

Une discussion sur le bilan des actions 2010 du CHF, puis sur les perspectives 2011 a également suscité une grande motivation : Le renforcement de l'information, avec plus d'explications et d'analyses, mise en place de sessions de «formations» pour monter, suivre et évaluer les projets, poursuite du travail engagé sur la question de l'État Civil haïtien et du soutien aux partenaires actuels (Veterimed, Groupe Médialternatif), etc. Tout ceci vous sera présenté et proposé lors de l'Assemblée Générale le 26 mars. Les invitations sont à venir, mais réservez déjà la date, sachant que chaque association membre est invitée à mandater un représentant pour y participer.

APPEL!

Vous aimez comprendre, approfondir, faire connaître l'actualité haïtienne?
Vous avez envie de travailler en équipe? Vous avez du temps pour aider à la mise sous pli?

Rejoignez l'équipe bénévole de Nouvelles Images d'Haïti

en contactant Emeline Sauvignet : contact@collectif-haiti.fr ou 01 43 48 31 78



Nouvelles Images d'Haïti est un bulletin du Collectif Haïti de France - 21^{ter}, rue Voltaire - 75011 Paris - Tél : 01 43 48 31 78
contact@collectif-haiti.fr / www.collectif-haiti.fr